

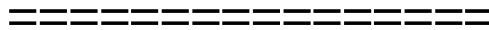
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

Ministère de l'Environnement
et de la Protection de la Nature

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

Ministry of Environment and
Protection of Nature

ETATS GENERAUX DE L'ENVIRONNEMENT



Discours de clôture
de Son Excellence Monsieur HELE Pierre
Ministre de l'Environnement et de la Protection de la nature

YAOUNDE, PALAIS DES CONGRES : 28 Octobre 2011

**Excellences Mesdames, Messieurs les membres du
Gouvernement,
Excellences Mesdames, Messieurs les membres du corps
diplomatiques,
Mesdames, Messieurs les Représentants des Organisations
Internationales, de la Société Civile, et du Secteur Privé,
Distingués Invités,
Mesdames, Messieurs,**

Nous voici parvenus au terme des premiers états généraux de l'environnement. Cette importante rencontre a réuni pendant cinq jours les acteurs du secteur de l'environnement, soit 393 personnes au rang desquels : les représentants des administrations, les représentants du secteur privé et des organisations de la société civile, les représentants des collectivités territoriales décentralisées, les représentants des organisations internationales, et bien d'autres.

Par votre engagement aux côtés du Gouvernement, et par votre présence massive et enthousiaste, vous venez de démontrer une fois de plus que l'environnement est une préoccupation commune. La responsabilité face aux enjeux environnementaux est celle de tous.

Comme pour répondre à mes souhaits exprimés à l'ouverture des travaux, cette rencontre aura été un moment de débats, de questionnements, d'échanges fructueux, de confrontation de points de vue, s'il faut en juger par la consistance et la pertinence de vos recommandations.

Nous avons au cours de nos travaux dressé un état des lieux sans complaisance de la situation de l'environnement, assorti des forces et des faiblesses, des menaces et des opportunités.

Nous avons repensé nos politiques et nos méthodes au regard des missions et objectifs qui sont dévolus à mon département ministériel.

A travers les exposés présentés et les débats intenses et riches, nous avons fait une analyse critique de nos potentialités, nous avons exploité les opportunités que nous offrent les instruments internationaux. Nous avons aussi apprécié la complexité de notre secteur et l'ampleur du chemin qui reste à parcourir pour véritablement atteindre et vivre un environnement global meilleur.

A l'ouverture des présentes assises, il ya cinq jours, j'exprimais le vœu que nos travaux soient véritablement couronnés de succès. C'est chose faite. Aujourd'hui, au regard des recommandations précises et pertinentes issues de vos analyses, j'éprouve un sentiment légitime de réelle satisfaction.

Aussi me plaît-il d'adresser sincèrement à tous les participants mes vives félicitations pour l'engagement et l'esprit constructif dont ils ont su faire preuve. Mes premières pensées vont à toutes et à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de ce moment crucial qu'ont constitué ces états généraux de l'environnement. Je pense aussi à nos divers partenaires qui se sont engagés à nos côtés comme intervenants à ces états généraux, ou qui nous ont toujours soutenus dans nos efforts en vue d'une gestion durable des ressources naturelles.

Mesdames, Messieurs,

J'ose croire que les résultats auxquels nous sommes parvenus au terme des cinq jours de discussions et qui nous sont livrés

dans le rapport général des travaux, devront nous permettre effectivement d'insuffler à notre politique de l'environnement une nouvelle dynamique pouvant nous permettre d'avoir une vision claire pour post-Kyoto et pour RIO +20.

Dans ces résultats, il convient de relever avec satisfaction les aspects saillants qui n'intègrent pas forcément le renforcement des aspects existants :

En vue de lutter efficacement contre les changements climatiques, il est recommandé notamment d'impliquer et de mettre à profit la contribution de la société civile dans les actions de reboisement, du REDD+ et d'adaptation aux Changements climatiques d'une part, et d'inventorier et de valoriser les savoir-faire locaux éprouvés pour s'adapter aux changements climatiques d'autre part.

Pour inverser les tendances de la dégradation de notre biodiversité et assurer une gestion durable des ressources naturelles, il est proposé de constituer des banques de données de gènes in situ (aires d'origines) et ex-situ (jardins botaniques) pour minimiser l'impact de l'érosion génétique de l'agro-biodiversité, d'inventorier les espèces animales et végétales envahissantes par écosystèmes et par zones agro-écologiques ; ceci pour mieux organiser les actions de lutte contre ces espèces envahissantes, et d'y impliquer les Collectivités Territoriales Décentralisées.

S'agissant de la lutte contre la désertification et la restauration des terres dégradées, il est recommandé de mettre en place une base de données chiffrées de référence sur l'environnement afin de connaître la situation actuelle pour pouvoir déterminer nos besoins, projeter des actions à mener et faire des

évaluations des progrès réalisés. Il s'agit aussi de clarifier le statut juridique et foncier des terres reboisées et de créer une taxe environnementale à l'image de la taxe audiovisuelle.

Pour mieux combattre les causes de la pollution, nous avons par exemple suggéré d'harmoniser la réglementation afin d'éviter les conflits de compétence sur le terrain. Aussi avons-nous proposé premièrement, de promouvoir des mesures incitatives pour encourager les entreprises à faire des investissements dans le domaine de l'assainissement ; deuxièmement, de créer une commission environnement dans les communes et troisièmement, d'instituer et de rendre obligatoire les tests d'émissions des échappements des engins motorisés.

La gouvernance environnementale n'est pas du reste. En effet, il est fortement recommandé entre autres de promouvoir le renforcement des capacités des Collectivités Territoriales Décentralisées en matière d'environnement, d'intégrer l'approche Information-Education-Communication (IEC) dans les programmes scolaires et universitaires, de promouvoir la participation des entrepreneurs aux opérations d'économie verte, et de publier semestriellement le sommier des infractions environnementales.

Tout ce qui est recommandé, évidemment, demande la volonté politique, beaucoup d'investissement et beaucoup d'argent.

**Chers participants,
Mesdames, Messieurs,**

Dans leur mise en œuvre, tous ces résultats doivent rester cohérents avec les grandes orientations nationales et internationales du Gouvernement camerounais.

A ce titre, je voudrais rappeler opportunément les constats faits par le Président de la République, Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Chef de l'Etat, en octobre 2008, lors du 12^{ème} sommet de la Francophonie au Québec : les problèmes environnementaux qui s'articulent autour des changements climatiques, du développement durable, de la lutte contre l'avancées du désert et de la conservation de la diversité biologique, constituent des phénomènes qui aggravent la pauvreté et ne facilitent pas l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement auxquels le Cameroun est très attaché.

Face au défi environnemental qui est mondial, le Cameroun se mobilise.

Les recommandations dont nous venons de prendre connaissance sont des orientations pour des actions gouvernementales. Il s'agit d'une part de renforcer les bonnes pratiques et d'autre part, d'innover à travers les recommandations qui ont été faites.

N'oublions pas que nous sommes interpelés d'un côté par post-Kyoto et de l'autre par RIO+20 où les débats seront plus larges et plus intenses.

Il s'agira du développement durable qui concerne les secteurs aussi variés que les transports, les produits chimiques, les mines, la gestion des déchets, la gestion des eaux, la biodiversité, les énergies renouvelables et le mode de consommation et de production durables par le développement d'une économie verte.

Ensuite, les problèmes de changements climatiques seront discutés et confrontés à l'Accord de Copenhague, à l'instrument juridique et aux engagements des Etats de l'annexe I que les Africains veulent contraignants.

Le problème de financement occupera certainement une place de choix.

Je voudrais, avec votre permission, mettre un terme aux spéculations post-Kyoto et RIO+20, pour conclure.

Il me reste à vous souhaiter beaucoup de courage dans la mise en œuvre de nos recommandations. Je sais que je peux compter sur votre énergie et votre dynamisme habituels pour y parvenir. Je vous rassure pour ma part du concours résolu du Gouvernement camerounais, notamment les services de mon ministère.

Je ne saurais terminer mon propos sans renouveler ma gratitude à tous nos partenaires au développement dont le soutien nous reste précieux.

En souhaitant à tous un bon retour dans les lieux de résidence respectifs, et très animé de beaucoup d'espoir et d'enthousiasme, je déclare clos les tout premiers états généraux de l'environnement.

Vive la Coopération Internationale !

Vive le Cameroun avec son illustre Chef, le Président de la République, son Excellence Monsieur Paul BIYA !

Je vous remercie de votre attention.